

MARMARA

RESUME DU CONTRAT N°78 682 522

ASSISTANCE OPTION 1

**ATTENTION : Ce document est un résumé des montants et garanties du contrat.
Nous vous conseillons vivement de consulter le détail du contrat qui précise
en particulier les exclusions applicables.**

GARANTIES	MONTANTS
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
- Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels
- Accompagnement lors du rapatriement ou transport	Titre de transport
- Présence en cas d'hospitalisation	Titre de transport
- Prolongation de séjour à l'hôtel	Frais d'hôtel 80 € / jour, Maxi 10 jours
- Frais hôtelier	Frais d'hôtel 80 € / jour, Maxi 10 jours
- Remboursement complémentaire des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à l'étranger	10 000 € par personne
Franchise par dossiers frais médicaux	30 €
- Soins dentaires d'urgence	160€
-Transport du corps en cas de décès <ul style="list-style-type: none"> • Rapatriement du corps • Frais funéraire nécessaire au transport 	Frais réels 2 500 €
- Retour prématuré	Titre de transport
- Retour des enfants de moins de 15 ans	Titre de transport
- Maladie ou accident d'un de vos enfants mineurs ou handicapés	Frais de transport
- Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi
- Avance des frais médicaux	Minimum de 500 € par personne - maximum 10 000€ par personne
- Avance de fonds à l'étranger	1500 €
- Transmission de message à l'étranger	
- Paiement des frais de recherche ou de secours	4 000 € par personne 8 000 € par évènement
Assistance juridique à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> • Paiement d'honoraires • Avance de la caution pénale 	2 000 € 15 000 €

PRISE D'EFFET	EXPIRATION DE LA GARANTIE
Le jour du départ prévu – lieu de convocation de l'organisateur	Le jour du retour prévu de voyage (lieu de dispersion du groupe)

Les garanties indiquées ci-dessus sont applicables pendant la durée du voyage correspondant à la facture délivrée par Marmara avec un maximum de 90 jours à compter de la date de départ en voyage.



Pour bénéficier de l'assistance pendant votre voyage :

✘ Dans un premier temps, contacter **IMPERATIVEMENT** les secours d'urgence.

✘ Puis contacter **GROUPAMA Assistance Voyage (24h/24 – 7j/7)**

Par téléphone : 33 1 45 16 77 18

Par fax : 33 1 45 16 63 92 ou 45 16 63 94

Par mail : assistance@mutuaide.fr

Vous devez obtenir notre accord avant d'engager toute dépense y compris frais médicaux.

✘ Pour un meilleur traitement de votre dossier, veuillez indiquer :

Votre numéro de contrat : Option 1 : 78 682 522

Les garanties du contrat 78 682 522 sont souscrites auprès de Gan Eurocourtage

**Groupama Assistance Voyage est une marque de Gan Eurocourtage
GAN Eurocourtage**

Compagnie française d'assurances et de réassurances
Société Anonyme au capital de 8 055 564 euros (entièrement versé)
RCS Paris 410 332 738 – APE : 6512Z
Immeuble Elysées La Défense – 7 place du Dôme – TSA 59876 – 92099 La Défense Cedex
Entreprise régie par le code des assurances
et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Taitbout – 75009 Paris
Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75383 Paris Cedex 08